

Nettoyant & dégriseur bois en extérieur

WOOD REFRESHER

Dégriseur en phase aqueuse destiné au nettoyage en surface du bois.

DESCRIPTION DU PRODUIT :

Nettoyant aqueux destiné à raviver les surfaces de bois atteintes de grisaillement.

ADAPTÉ ENTRE :

- ▶ Rafraîchir et nettoyer les surfaces en bois à l'extérieur. Ravive la teinte naturelle du bois.

**MISE EN OEUVRE :**

1. Eliminer les applications anciennes d'huile ou de Vitrificateur.
2. Bien agiter avant utilisation - le produit doit être à la température ambiante recommandée (20°C).
3. En fonction du grisaillement du bois, appliquer le DÉGRISEUR BOIS PALLMANN pur ou dilué, dans un rapport de 1 / 3 d'eau au maximum, sur le bois auparavant humidifié et faire pénétrer en brossant dans le sens des fibres à la brosse chiendent ou équivalent. Après avoir laissé agir 15 minutes, brosser le grisaillement à l'eau avec la brosse chiendent, jusqu'à atteindre la teinte de bois souhaitée. Ne pas laisser sécher le DÉGRISEUR BOIS PALLMANN ! Sur grande superficie, travailler par portions et répéter le processus si nécessaire.
4. Rincer ensuite soigneusement à l'eau claire.

LES ATOUTS ET PROPRIÉTÉS TECHNIQUES :

- ▶ Grand pouvoir nettoyant
- ▶ N'agresse pas le bois

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Emballage :	bidon plastique
Conditionnement	I
Tenue en stock	environ 24 mois
Consommation	env. 50 - 100 ml/m ² (en fonction du degré de grisaillement)
Température idéale de mise en oeuvre	18 à 25 °C / hygrométrie de l'air comprise entre 35 % et 65 %

PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES :

- ▶ Après chaque utilisation du DÉGRISEUR BOIS PALLMANN, le bois pour être protégé et préserver sa teinte naturelle devra être, après parfait séchage, traité avec l'huile PALLMANN OUTDOOR-OIL. Si le DÉGRISEUR n'a pas été intégralement éliminé, la formation du film protecteur peut en être altérée et donc son effet réduit.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Ininflammable. Pendant la mise en oeuvre, l'utilisation d'une crème de protection de la peau et une bonne aération des locaux sont recommandées.

ELIMINATION :

Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Rincer le conditionnement intégralement vidé avec un peu d'eau puis le donner au recyclage. Respecter les directives locales / nationales en vigueur, relatives à l'élimination. Regrouper les restes de produit et l'eau de rinçage et les réutiliser. Si nécessaire, élimination spéciale de l'emballage avec son reste de produit ainsi que des restes de produit.